

1. *Débitrice*: **FTY EXPO SA**, avenue Cardinal-Mermillod 36,
1227 Carouge

2. *Remarques*: Réalisation de stands d'exposition et toutes opérations de marketing s'y rapportant, en Suisse et dans l'Union Européenne; prise de participations dans d'autres entreprises, à l'exclusion de participations dans des sociétés ayant un but immobilier au sens de la LFAIE.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF).

Sinon, les modifications de l'état de collocation et de l'état de revendication seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1).

Pour tout renseignement:

Gisèle Unternahrer, tél. 022 388 89 04

Office des faillites

1227 Carouge

(04134910)